

Informations Ail des Ours

Vous avez fait l'acquisition de plant(s) d'ail des ours auprès de notre société et nous vous en remercions.

Les plants ont été conditionnés manuellement avec le plus grand soin. Nous avons veillez scrupuleusement à la bonne qualité de notre produit.

Il s'agit de jeunes plants et ceux-ci peuvent vous sembler petits ou chétifs. Il n'en est rien, il s'agit juste de jeunes plants de vivaces qui ne prendront leur ampleur qu'après quelques années en place.

Si vous avez du terreau qui est sorti de son pot, là encore, pas d'inquiétude : les alliums (ail, oignon, échalote, etc.) ne forment pas de mottes, les racines ont tendance à pousser au fond du pot et ne retiennent pas la terre.

Dès réception, plantez-les à leur place définitive et arrosez convenablement, votre ail des ours poussera sans difficulté.

Notez bien que l'ail des ours disparaît de terre en fin d'été et entre en dormance. Il ne réapparaîtra qu'en février-mars, parfois janvier. Ne vous inquiétez donc pas de voir ses feuilles sécher durant l'été, c'est normal!

Toute l'équipe de La Bonne Graine vous souhaite de bonnes plantations !